



Réf. Farde e-Assemblées : 2422384

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/10/2021

Objet : Asbl "Animacy".- Subside : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "Animacy" demande un subside de 15.000,00 EUR pour l'organisation du "Festival Fiftyfifty Lab" qui aura lieu du 17 au 19/11/2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 15.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021 est octroyé au profit de l'asbl "Animacy".

Annexes :